
Module 1 : Eduquer au B2i – La charte des TUIC

Une charte d'usage des TUIC à destination des élèves (téléchargeable ci-dessous) est proposée aux écoles. Elle fait référence à l'article 3.7 du [règlement départemental](#).



CHARTRE TYPE DE L'UTILISATION DES SYSTEMES D'INFORMATION EN MILIEU SCOLAIRE PAR LES ELEVES

La connaissance de cette charte par les élèves est obligatoire car elle est clairement identifiée dans le domaine 2 du [B2i](#) et doit être signée par tous, dans le cadre des usages TUIC à l'école.

L'accompagnement de la charte auprès des élèves est nécessaire car on ne peut demander une signature sans aborder les spécificités de ce texte. Il convient donc, après signatures des enseignants, des élèves et de leurs parents, d'en expliciter certains items tout au long de l'année scolaire. Tous ne seront pas abordés sur la durée du cycle 3, mais l'essentiel est qu'elle soit mise en avant au moment d'usages qui correspondent à son contenu.

Cette charte sera signée en début de cycle 3, mais son contenu pourra être abordé dès le cycle 2 en fonction des usages auxquels les élèves seront confrontés. Une piste serait de l'illustrer afin d'en avoir un affichage dans l'école, la salle informatique ou la classe.

De nombreux exemples et réponses à des situations sont abordés sur le site <https://eduscol.education.fr/internet-responsable/>. En bas de chaque article vous trouverez des liens et des ressources pour aborder ces thèmes avec les élèves.

Il est possible de compléter cette charte de manière à rendre plus explicites aux yeux des élèves certains d'items qui la composent et ainsi créer une charte d'école.

4 entrées possibles :

- Je recherche (p 2) ;
- Je produis (p 3) ;
- Je protège (p 4) ;
- Je respecte (p 5/6) ;

Pour chacun des domaines vous trouverez les items qui la compose. [Le site Vinz et Lou](#) propose des petits films animés dont l'objectif est d'expliquer aux élèves les dangers d'internet. Nous en avons sélectionné quelques-uns qui illustrent certains items possibles d'une charte d'école.

Je recherche

- À l'école, j'accède à internet uniquement en présence d'un adulte et avec son accord.
- Je fais attention aux contenus choquants et j'en parle immédiatement à l'adulte qui m'encadre.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/tout-n-est-pas-pour-toi>
- Je sais que ce que je trouve sur internet n'est pas toujours vrai ou à jour.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/tout-nest-pas-toujours-vrai-sur-internet>
- Je sais qu'à chaque utilisation d'internet, toutes les informations de ma navigation sont conservées, même si elles ne sont plus affichées à l'écran.

PISTES PÉDAGOGIQUES

Maîtrise de la langue française :

De nombreux élèves ont une représentation inexacte de ce qu'est Internet. Il convient avec eux d'en concevoir une définition.

- C'est un système d'interconnexion de terminaux numériques entre eux. Il forme ainsi un vaste réseau de contenus et d'informations.

- On ne "va pas sur Internet", on l'utilise pour rechercher et produire.

Lien vers Internet sans crainte pour accompagner les 7/12 ans :

<http://www.internetsanscrainte.fr/organiser-un-atelier/vinz-et-lou-sur-internet-7-12-ans>

Culture humaniste :

Avant une recherche documentaire pour la préparation d'un exposé ou d'une trace écrite, il peut être utile de donner, en amont, aux élèves les moyens de pouvoir vérifier la validité des informations trouvées.

Lien vers une fiche proposée par <https://eduscol.education.fr/internet-responsable> avec des conseils sur des activités à mener en classe sur la validité de l'information sur Internet : http://www.internetsanscrainte.fr/pdf/FP_pas_vrai.pdf

Compétences sociales et civiques :

Avant une première utilisation d'Internet avec les élèves, évaluer avec eux la teneur de contenus choquants afin de mettre en place un protocole de signalement.

Eviter les utilisations complètement libres d'Internet.

En fin de séance, montrer le contenu de l'historique d'un navigateur utilisé par un ou plusieurs élèves et constater que l'on a accès à toutes les informations.

Lien vers une fiche proposée par la CNIL sur la recherche

: <http://www.jeunes.cnil.fr/fileadmin/documents/Jeunes/cnilmethodo9.pdf>

Je produis

- Internet est une source gigantesque d'informations, je les utilise raisonnablement sans me limiter à des copier-coller.
- Je suis responsable de ce que je dis et de ce que j'écris.
- J'utilise un langage poli sans grossièretés, injures ou mots blessants, avec le souci de me faire comprendre et en veillant au respect de l'orthographe.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/un-blog-pour-tout-dire>
- Je sais que tout ce que je produis de manière numérique peut échapper à mon contrôle et se retrouver sur internet.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/remplir-ou-ne-pas-remplir-un-formulaire>

PISTES PÉDAGOGIQUES

Maîtrise de la langue française :

Lors d'une recherche à effectuer sur Internet, il convient de préparer le travail que les élèves auront à faire.

En effet en travaillant la recherche d'indices et la lecture critique, ils seront à même de choisir la bonne information et d'en sélectionner les points utiles à leur travail.

Cet apprentissage se fait sur le long terme et est nécessaire avant de laisser les élèves utiliser seul le réseau internet.

Compétences sociales et civiques :

Autonomie et initiatives :

L'âge légal pour l'utilisation des réseaux sociaux est de 13 ans. Ces outils ne devraient donc pas concerner les élèves du 1er degré. Force est de constater qu'il n'y a pas de système les empêchant de les utiliser. L'école a un rôle à jouer dans la formation du futur citoyen. Pour éviter les dérives et apprendre à s'en servir, un site (ou blog) d'école peut permettre d'aborder les notions de responsabilisation des écrits et du respects des autres.

Ce thème a été abordé dans le cadre du "[Safer Internet Day 2013](#)". Voici un document d'appui pour l'aborder avec les élèves :

http://www.internetsanscrainte.fr/pdf/docs/info+_safer2013.pdf

Je protège

- Je n'ouvre ni les messages ni les pièces jointes d'un expéditeur inconnu.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/spam-attacks>
- Je ne diffuse jamais d'informations qui me sont personnelles ou concernant d'autres personnes (nom, prénom, âge, adresse, téléphone, photo, vidéo...).
- Je ne communique pas mon mot de passe et je n'utilise pas celui de quelqu'un d'autre.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/un-blog-pour-tout-dire>
- Si je suis autorisé à apporter des supports numériques à l'école, je m'assure auprès de l'adulte présent qu'ils ne contiennent pas de virus.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/mon-ordinateur-attrape-un-virus>
- Sur internet, je peux être en communication avec de nombreuses personnes. Je m'assure de l'identité de celles avec qui je communique.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/pas-de-rendez-vous>

PISTES PÉDAGOGIQUES

Principaux éléments mathématiques :

L'enseignant peut envisager de mettre en place une correspondance par courriel avec une autre classe dans le cadre d'un défi mathématiques. Les courriers électroniques échangés pourront être accompagnés de pièces jointes utiles à la résolution des énigmes. C'est l'occasion d'aborder les règles de la messagerie électronique ainsi que les précautions à prendre avec les contenus de ces échanges.

Culture scientifique et technologique :

Utiliser [Didapages](#) avec des élèves (dès le cycle 2) pour élaborer un cahier d'expérience. Créer un compte pour chacun d'entre eux va leur permettre d'utiliser un identifiant et un mot de passe personnel. C'est l'occasion d'aborder avec eux la nécessité de protéger ses données.

Je respecte

- Je peux copier des textes, des sons, des images uniquement après avoir vérifié que j'en ai le droit ; si j'ai un doute, je demande l'avis de l'adulte. J'indique d'où proviennent les informations que j'utilise.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/qui-pirate-un-oeuf-pirate-un-boeuf>
- Je ne diffuse jamais d'informations sur ma famille, sur mes proches, sur mes amis.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/un-blog-pour-tout-dire>
- Je respecte l'organisation des fichiers et de l'espace de travail, je n'installe pas de logiciels, je ne modifie pas la configuration des outils numériques.
<http://www.internetsanscrainte.fr/le-coin-des-juniors/mon-ordinateur-attrape-un-virus>
- Je respecte les productions des autres et je ne les modifie pas.
- Je n'utilise l'imprimante ou toutes formes d'impression qu'avec l'accord de l'adulte présent, je veille à n'imprimer que le nombre de feuilles nécessaires.

PISTES PÉDAGOGIQUES

Maîtrise des techniques usuelles de l'information et de la communication :

Si l'école possède ou crée un site internet, l'idéal est que les élèves se l'approprient. Ils peuvent en être les auteurs principaux, tant pour créer des contenus de communication pour les familles que des contenus didactiques. Il y a des règles à respecter en terme de droit d'images et de droits d'auteurs. Quelques-unes sont abordées sur le site Ctoutnet : <http://www.ctoutnet.fr/publier-en-ligne-quelles-sont-les-regles>, ainsi que sur les parcours de e-découverte présents sur cette plateforme.

Compétences sociales et civiques :

Eduscol propose un dossier sur l'Education au Développement Durable notamment dans une page sur les comportements responsables de "l'éco-citoyen" :

<http://eduscol.education.fr/cid47801/reduire-reutiliser-recycler.html>

C'est une séquence d'apprentissage permettant d'aborder les attitudes liées à l'impression des contenus numériques.

Conclusion

La connaissance de cette charte par les élèves est obligatoire car elle est clairement identifiée dans le domaine 2 du [B2i](#) et doit être signée par tous, dans le cadre des usages TUIC à l'école.

L'accompagnement de la charte auprès des élèves est nécessaire car on ne peut demander une signature sans aborder les spécificités de ce texte. Il convient donc, après signatures des enseignants, des élèves et de leurs parents, d'en expliciter certains items tout au long de l'année scolaire. Tous ne seront pas abordés sur la

durée du cycle 3, mais l'essentiel est qu'elle soit mise en avant au moment d'usages qui correspondent à son contenu.

PROLONGEMENT

Cette charte sera signée en début de cycle 3, mais son contenu pourra être abordé dès le cycle 2 en fonction des usages auxquels les élèves seront confrontés. Une piste serait de l'illustrer afin d'en avoir un affichage dans l'école, la salle informatique ou la classe.

De nombreux exemples et réponses à des situations sont abordés sur le site <https://eduscol.education.fr/internet-responsable/>. En bas de chaque article vous trouverez des liens et des ressources pour aborder ces thèmes avec les élèves.